

**TULLINS**



# PVD TULLINS ESPACE PUBLIC

# QUARTIER FURES

Restitution Septembre 2022

SEPTEMBRE 2022

Version de travail

## OBJECTIFS ET MÉTHODE

---

- > Dans la perspective du **programme Petite Ville de Demain**, la ville de Tullins a décidé d'engager une démarche de projet. Elle a souhaité participer au programme partenarial de l'Agence afin de disposer d'une aide pour répondre aux enjeux suivants :
  - définir son **projet de requalification de centre-bourg** de façon réaliste et en cohérence avec ses spécificités ;
  - en assurer la **cohérence avec les principales politiques urbaines intercommunales** du Pays Voironnais notamment du PLH et du SCOT de la Région Grenobloise ;
  - saisir les **opportunités de transition urbaine et environnementale** ;
  - animer une **construction collective et partagée** du projet.
- > Parallèlement à l'étude de l'Agence,
  - Une **étude sur les usages de l'espace public dans la ville** menée par LAD Les Ateliers Déconcertants
  - une **étude d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain** sera menée sur la commune à partir de juin. L'Agence s'appuiera sur les conclusions de cette étude.
- Les objectifs de la mission sont d'accompagner la commune de Tullins pendant l'élaboration de la convention cadre Petites Villes de Demain dans le cadre d'un **travail d'animation interne et partenarial** qui aboutira en fin d'année à la réalisation d'un **plan guide et d'un plan d'actions**.
- La mission sera **concentrée sur le centre-ville de Tullins** tout en veillant à la **cohérence des orientations et propositions à l'échelle de la ville**, notamment pour bien articuler le centre-ville, la gare et le quartier de Fures.

# OBJECTIFS & MÉTHODE

---



Pour accompagner la revalorisation du centre-ville une action sur les espaces publics est nécessaire. Le parc automobile occupe une place importante dans le centre-ville de Tullins qui nuit à la qualité de vie, à la qualité des espaces publics et contraint les déplacements piétons, cyclables.

Divers enjeux ont été identifiés : ouvrir les vues vers le grand paysage, faire pénétrer l'eau et la végétation dans les espaces publics, valoriser le patrimoine, requalifier les commerces, lutter contre le changement climatique et s'y adapter, améliorer les déplacements piétons.

Au-delà de projets déjà identifiés (Place Valois et rue de la Contamine), il manque une vision globale des espaces publics à réaménager, en termes de secteurs, d'usages et de contenus de programme, pour articuler le centre-ville, La Fure et améliorer les points durs de circulation. Pour cela plusieurs actions sont prévues.

## 1. **Elaboration d'une armature générale des espaces publics à réaménager et leurs grandes orientations de programme (20 jours),**

- Un travail d'identification des espaces publics dont le potentiel de réaménagement est intéressant au regard des usages, des contraintes, des enjeux notamment de mobilité, d'habitat, de commerce, de signalétique, de mobilier urbain, ...
- A l'issue de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH-RU, une mise à jour des secteurs stratégiques d'intervention sera réalisée pour intégrer les résultats. Note : l'EPFL pourrait être partenaire de cette approche
- Un travail de priorisation/hiérarchisation des espaces publics à réaménager sur la base de critères validés. Il conviendra de prendre notamment en compte les enjeux ressortant du diagnostic sur l'habitat et le foncier. Le travail sera plus approfondi sur le centre ancien.

## 2. **Benchmark afin d'illustrer les enjeux à traiter dans le centre ancien de Tullins.**

---

## **1. ANALYSE DES ESPACES PUBLICS ET CARTOGRAPHIE**

- 1. Réseau de places**
2. Aménagements des espaces publics
3. Paysage et espaces verts
4. Patrimoine et équipements
5. Stationnement et circulation
6. Synthèse des enjeux sur les espaces publics

# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE PLACES

---

## Un maillage d'espaces publics mais peu de véritable place constituée

- 4 places ou espaces ouverts présents dans le tissu ancien
- Des espaces de stationnements proches qui constituent aussi des espaces ouverts, ou des espaces publics potentiels

## Des usages et des fonctions similaires

- La plupart des espaces sont occupés par la voiture
- Quelques places qui valorisent le piéton ou les circulations douces et qui permettent l'arrêt.

## Une variation dans les formes

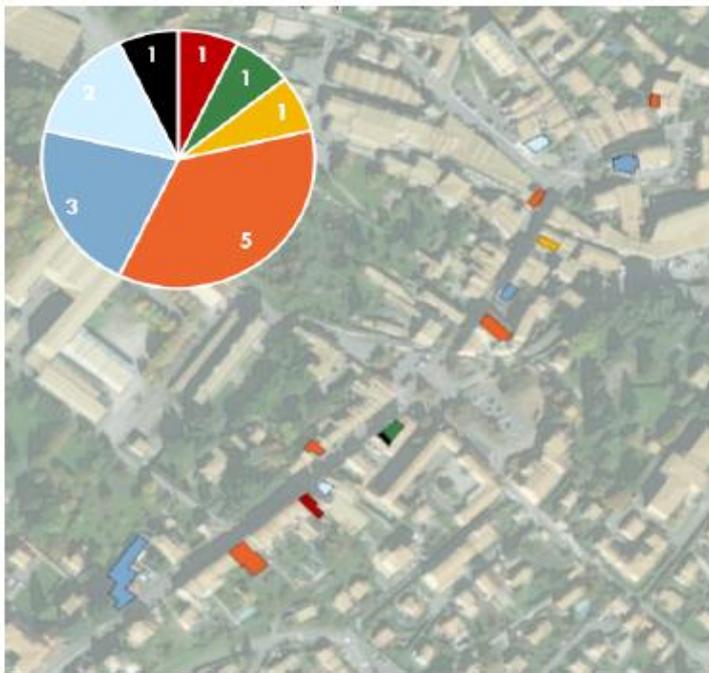
- Des places dont les formes ne sont pas induites par le tissu ancien, mais sont parfois le fait de délaissé routier
- Des perceptions variées
- Des typologies différentes

# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE 4 PLACES (ENVIRON 20 000 M<sup>2</sup>)

TOTAL  
20050 m<sup>2</sup>

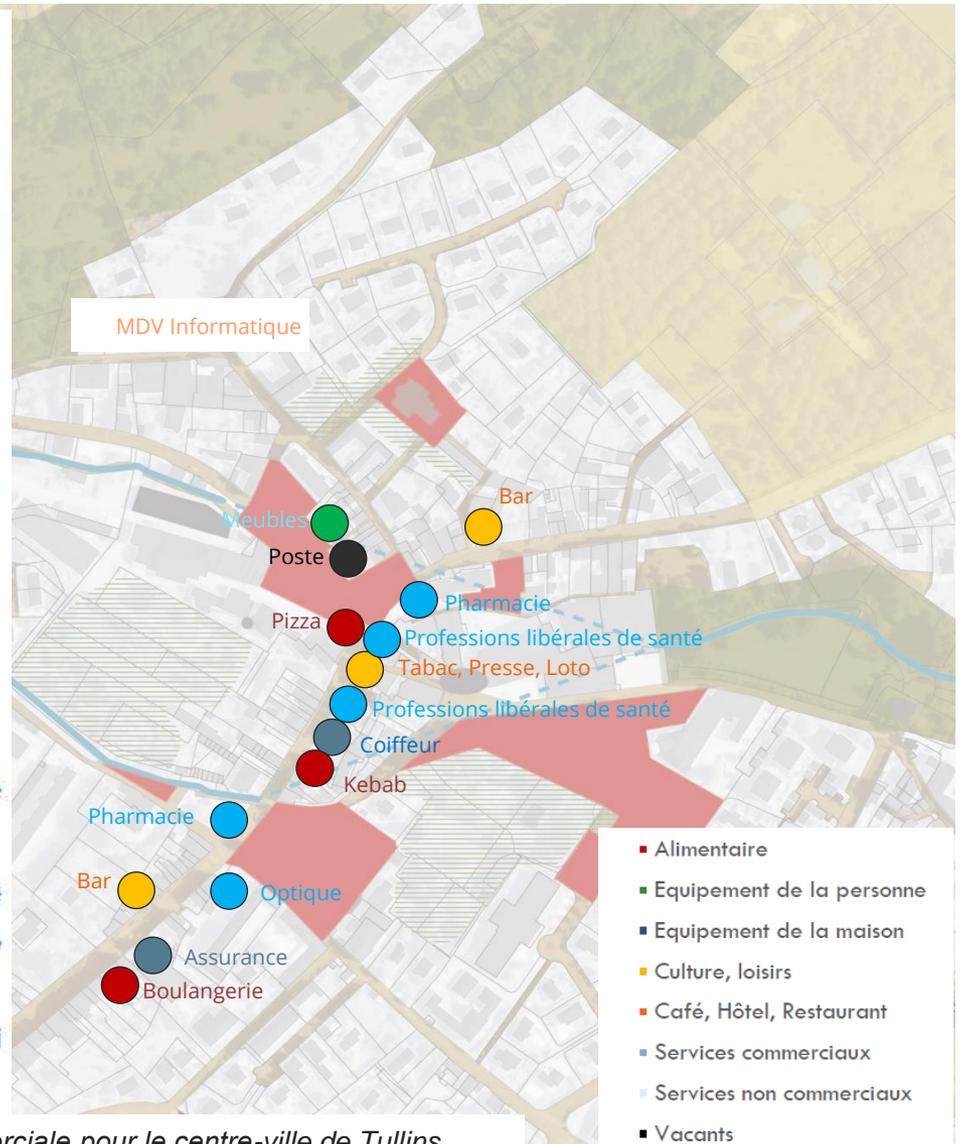


# 1.1 FURES : UNE OFFRE ÉTIRÉE EN TERME D'ÉCONOMIE



## FURES

- Une offre très étirée, pas de centralité identifiée
- Une offre d'hyper proximité : une boulangerie, un tabac-presse, un opticien, La Poste, un coiffeur, une pharmacie
- Une offre qui fonctionne aujourd'hui essentiellement grâce aux flux



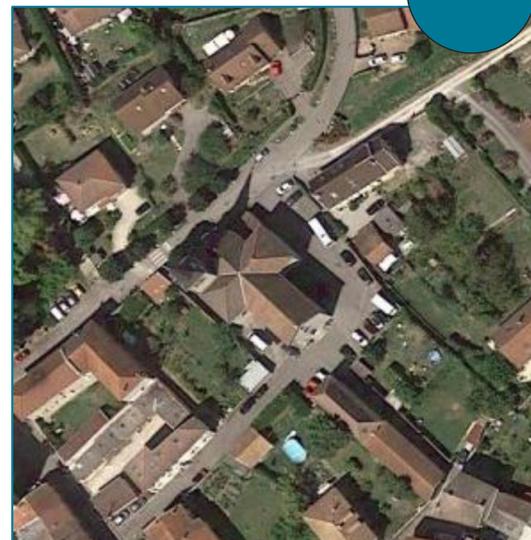
Source : aid – Etude « Elaboration d'une stratégie commerciale pour le centre-ville de Tullins »

# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE 4 PLACES - PLACE DE L'ÉGLISE

1000 m<sup>2</sup>



- Un espace ouvert qui accompagne le patrimoine culturel,
- Une proximité du hameau ancien, une présence de murs qui délimitent l'espace privé et le stationnement,
- Un espace minéral sans végétation, et constitué seulement de stationnement,
- Une entrée de l'église tournée vers le hameau et pas vers la route,
- Un espace utilisé pour de nombreuses manifestations.



## Enjeux

- Diminuer l'aspect minéral, végétaliser les stationnements,
- Valoriser l'entrée de l'église, le porche par un aménagement spécifique,
- Aménager l'espace public, en intégrant des espaces de repos,
- Préserver les murs délimitant les parcelles privées
- Matérialiser la place sur la rue de Merlière
- Mettre en place une signalétique vers la RD et le centre bourg.



# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE 4 PLACES – PLACE WINSTON CHURCHILL

4400 m<sup>2</sup>



- Un espace séparé en deux par la RD, avec un jardin le long de la Fure et des espaces de stationnement accompagnés de végétation et jardin,
- Un patrimoine industriel valorisé en arrière-plan,
- Une absence de valorisation de l'eau (Fure),
- De la végétation faisant la transition avec les espaces habités proches
- Un lieu support de panneau d'information à valoriser,
- Des vues exceptionnelles sur le paysage.



## Enjeux

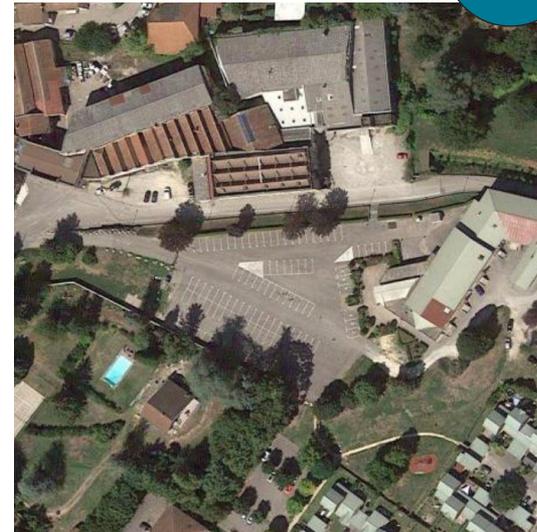
- Traiter la RD pour matérialiser la place en elle-même,
- Valoriser la présence de la Fure en limite du jardin,
- Aménager l'espace public, en intégrant des espaces de repos, de jeux pour enfants,
- Préserver les perceptions sur le grand paysage et poursuivre la valorisation du patrimoine bâti et industriel.

# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE 4 PLACES – PLACE DE LA SALLE DES FÊTES

9200 m<sup>2</sup>



- Un espace minéral important, avec marquage au sol,
- Un confort d'usage médiocre, qui n'incite pas à y rester,
- Une absence de végétation sur le centre. Une végétation présente sur les pourtours,
- Un espace ouvert sur le grand paysage,
- Une perception forte du patrimoine bâti et industriel, côté sud de l'espace,
- Une présence d'un panneau d'information,
- La présence d'un mur faisant transition avec les espaces privés, mais peu qualitatifs.



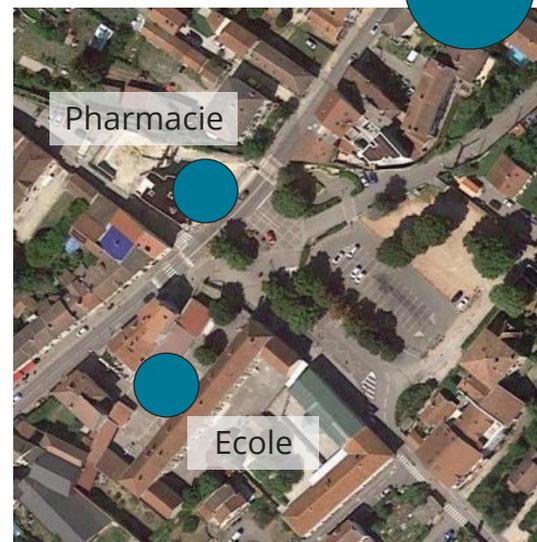
## Enjeux

- Végétaliser le parking, déminéraliser, pour un meilleur confort d'usage, en prenant en compte l'accueil éventuel de grandes manifestations
- Préserver les vues sur le paysage,
- Signaler les parkings proches, et mailler avec les autres espaces publics,
- Valoriser les pistes cyclables et les chemins piétons proches
- Signaler le parking depuis la RD.
- Valoriser les murs existants en créant des fresques ?

# 1.1 FURES : UN RÉSEAU DE 4 PLACES – PLACE DE L'ÉCOLE

9200 m<sup>2</sup>

- Un espace décomposé en plusieurs espaces : parvis de l'école, voirie aménagée, parvis excentré, deux typologies de stationnement,
- Une place vivante au moment des sorties d'école mais qui accueille aussi le marché,
- Une place desservie par les transports en commun,
- Une place valorisant le bâti. L'implantation de la pharmacie a induit une fermeture du paysage mais a contribué à refermer la place sur elle-même.



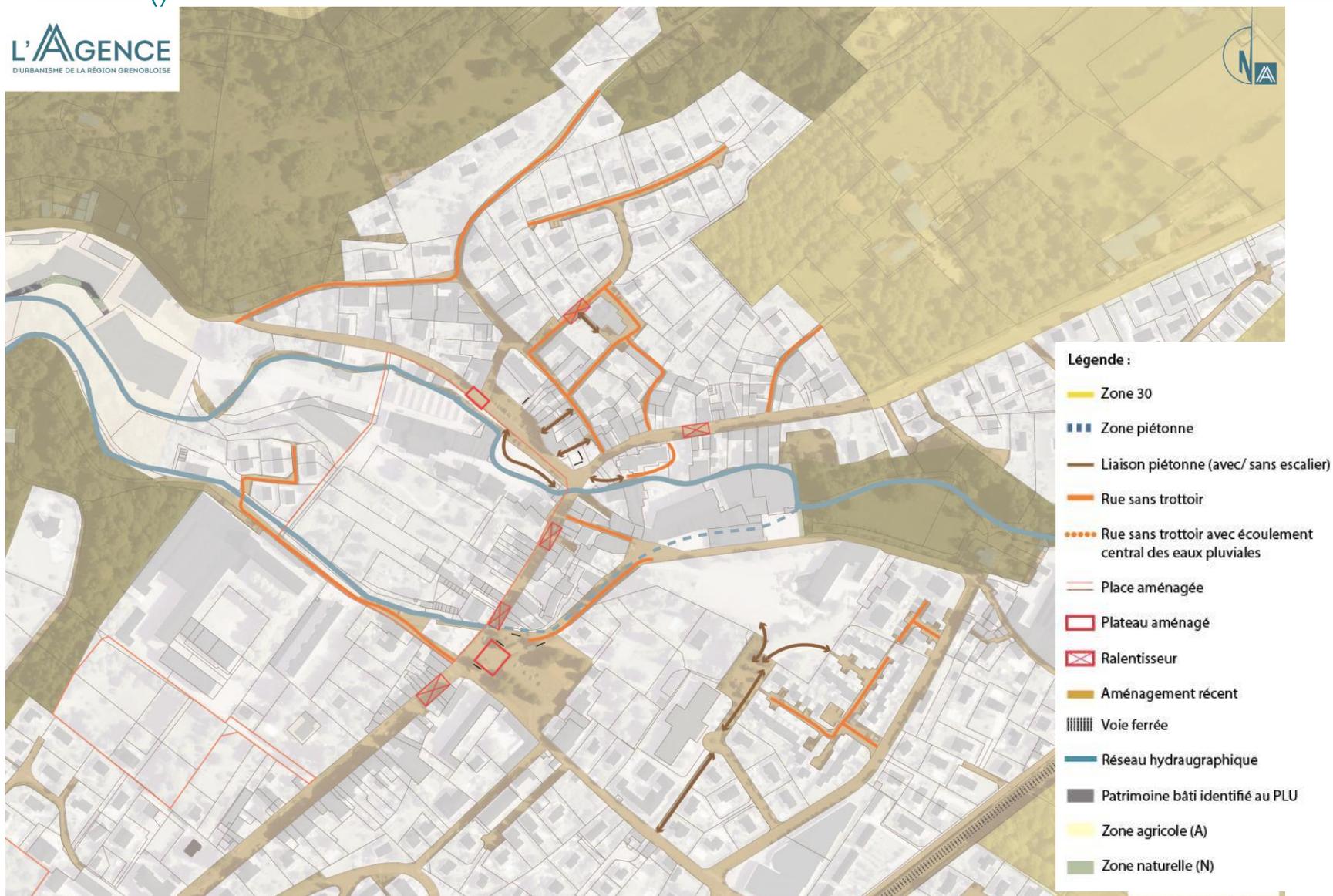
## Enjeux

- Intégrer la RD dans l'aménagement de la place en elle-même,
- Préserver la végétation existante et la développer notamment sur les espaces de stationnement,
- Aménager l'espace public, en intégrant des espaces de repos, de jeux pour enfants, faire se rejoindre les deux espaces de repos,
- Préserver la perception sur le patrimoine bâti.

# 1.2 FURES : AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



L'AGENCE  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





### Une absence d'identité dans le traitement des espaces publics même si la végétation est très présente

- Le traitement de chaque place est différent et la RD qui constitue un espace de transition entre les deux places principales ne possède pas un aménagement identitaire.

### Des aménagements ponctuels incitant à la réduction de la vitesse et favorisant le piéton

- Sur la place Churchill, présence de marquage au sol incitant les véhicules à ralentir,
- Sur la RD, présence régulière de traversées piétonnes surélevées pour favoriser les déplacements doux et diminuer l'impact routier,
- Sur la place de l'école, traitement spécifique au sol favorisant les modes doux.

### Un mobilier qui n'encombre pas l'espace public

- Du mobilier de repos présent sur les principales places urbaines (place Churchill et place de l'école), mais qui mérite d'être complété afin de proposer plus de lieux de halte dans le hameau ancien, mais aussi aux abords de l'église ou sur la place de la salle des fêtes.

### Une présence d'une zone 30 sur le centre

- Cela induit une diminution de la vitesse automobile au profit des déplacements des modes actifs.

### Des trottoirs présents essentiellement sur la départementale

- > L'absence de stationnement et la présence de trottoirs de part et d'autre de la RD favorise les déplacements piétons. Cependant, la largeur des trottoirs est de faible envergure, elle permet difficilement la circulation des piétons et ne répond pas aux normes d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).
- La majorité des voies secondaires ne présentent pas de trottoirs obligeant les piétons et les cycles à circuler directement sur la voie et les intégrant directement dans les espaces de stationnement. Cela n'induit pas une sécurité pour les déplacements piétons et cycles.
- Une absence de marquage piéton

# 1.2 FURES : AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



## 1.2 FURES : AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS



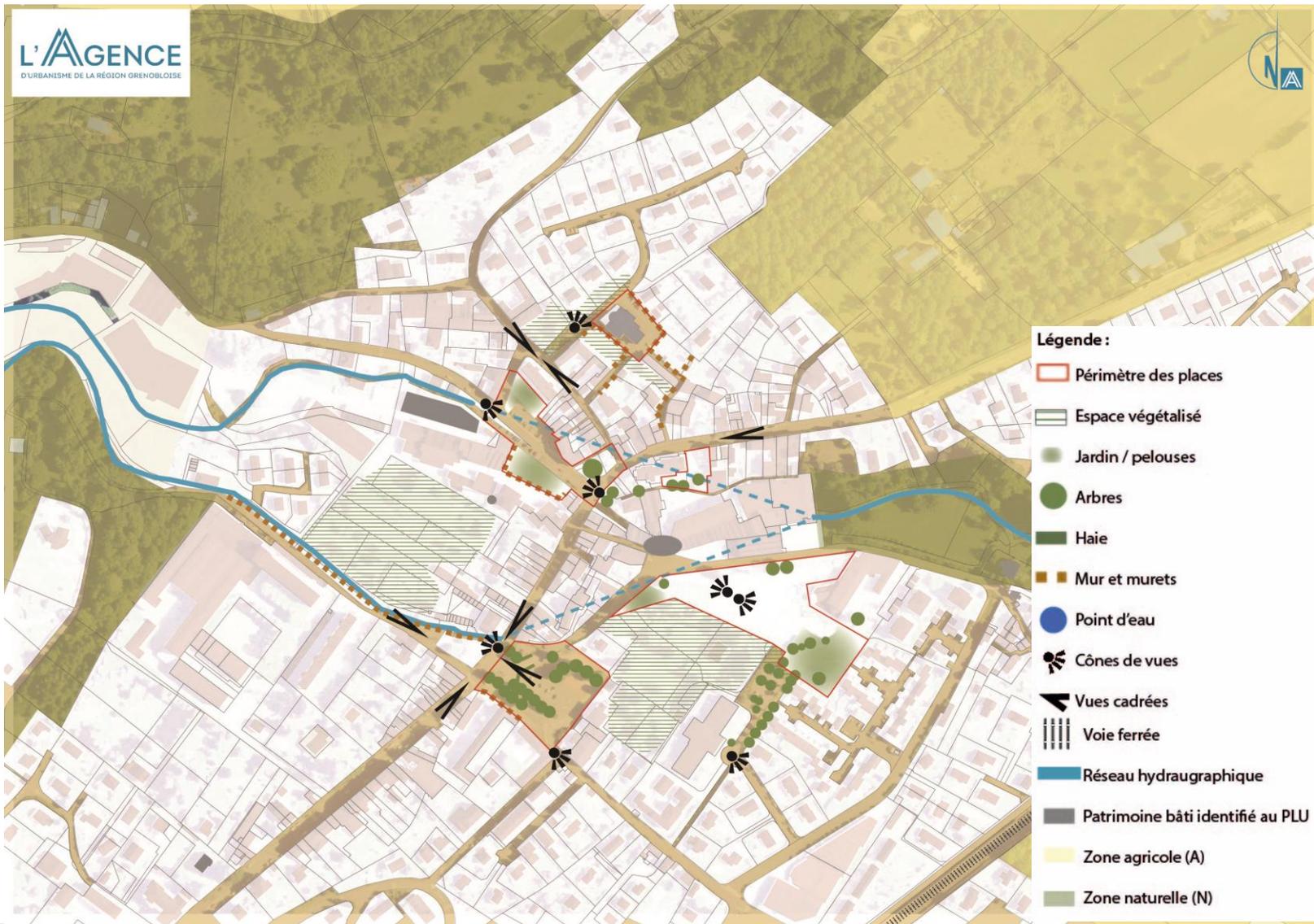
Des cheminements piétons discontinus et de qualité variée – Plan issu de l'étude mobilité



Légende :

- Cheminement piéton de bonne qualité
- Cheminement piéton de qualité moyenne
- Cheminement piéton inexistant
- - - Cheminement modes doux

# 1.3 FURES : PAYSAGE ET ESPACES VERTS





## 1.3 FURES : PAYSAGE ET ESPACES VERTS

**Une végétation présente dans plusieurs lieux du hameau mais un manque criant sur certains espaces centraux**

- Des arbres de haut jets présents notamment sur la place de l'école et contribuant au confort d'usage
- Un parc urbain nouveau sur la place Churchill qui vient compléter les espaces paysagers existants en contrebas des barres d'immeubles
- De la végétation, fleurissement ponctuel sur les espaces publics, et parfois en accompagnement de stationnement ou en accompagnement de réduction de la voie
- Mais un manque de végétation sur la place de l'église et la place de la salle des fêtes.
- Une végétation privée qui est importante par le biais des jardins perceptibles depuis l'espace public.





## 1.3 FURES : PAYSAGE ET ESPACES VERTS



### Des vues ou perceptions qui valorisent le milieu environnant, notamment les contreforts boisés

- Dans le hameau ou le long de la RD, les perceptions sont plutôt refermées, cadrées par le bâti,
- Mais de nombreuses ouvertures permettent de percevoir le paysage proche, surtout côté Chambaran, mais également côté Vercors.



### Une présence de l'eau non valorisée

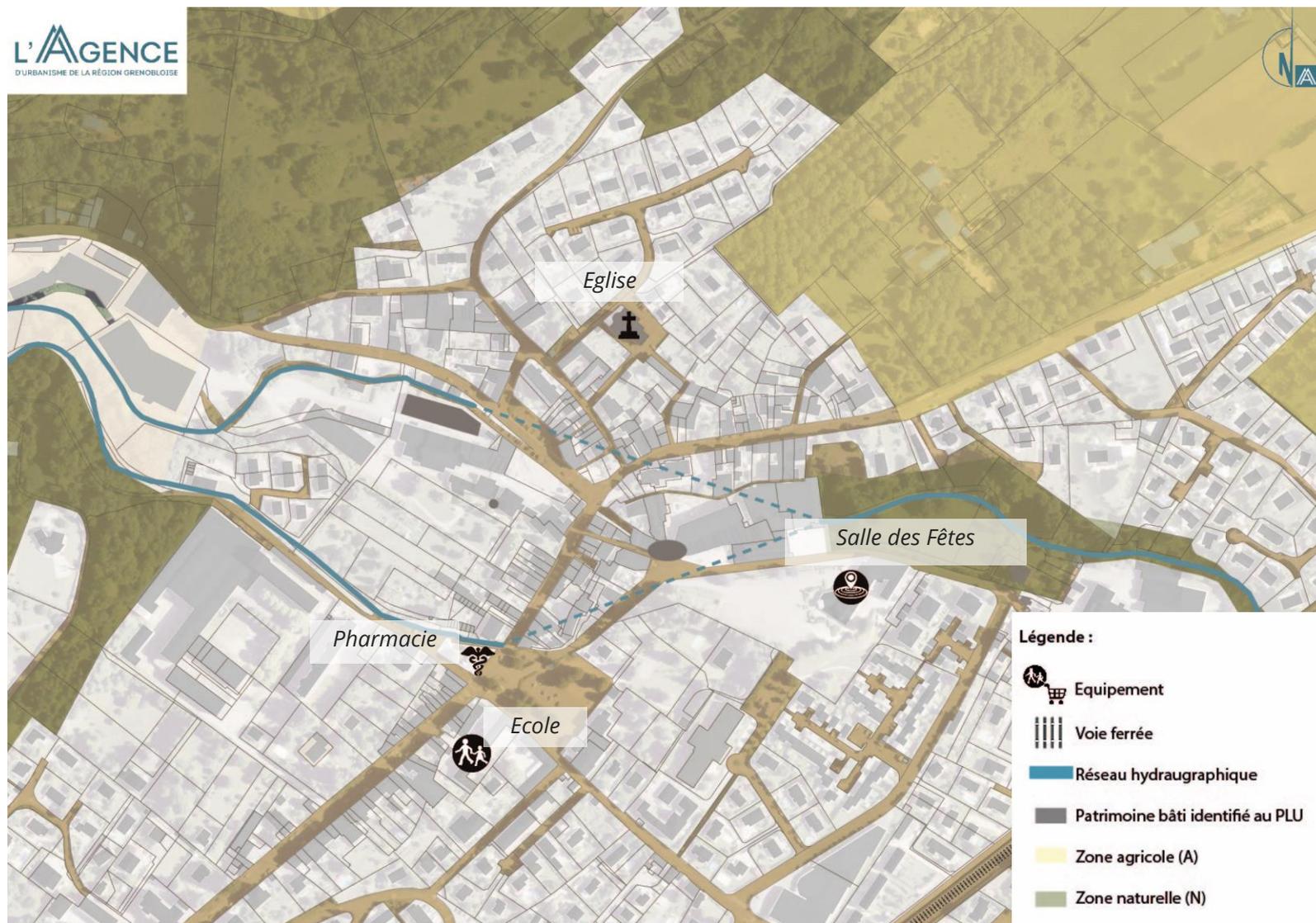
La Fure constitue un élément identitaire qui sépare d'ailleurs les quartiers de Fures, mais ce cours d'eau n'est jamais valorisé,

- On ne note aucun point d'eau.

# 1.4 FURES : PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS



L'AGENCE  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE





## 1.4 PATRIMOINE ET ÉQUIPEMENTS

### Un patrimoine bâti sur Fures :

- Un patrimoine bâti sous forme de village rue le long de la RD,
- Un patrimoine ancien autour de l'église, avec un bâti plus resserré et des rues plus étroites,
- Un patrimoine industriel identitaire implanté le long de la Fure, mais aussi de part et d'autre de la départementale,
- Une importance des murs et murets sur la partie nord du hameau.

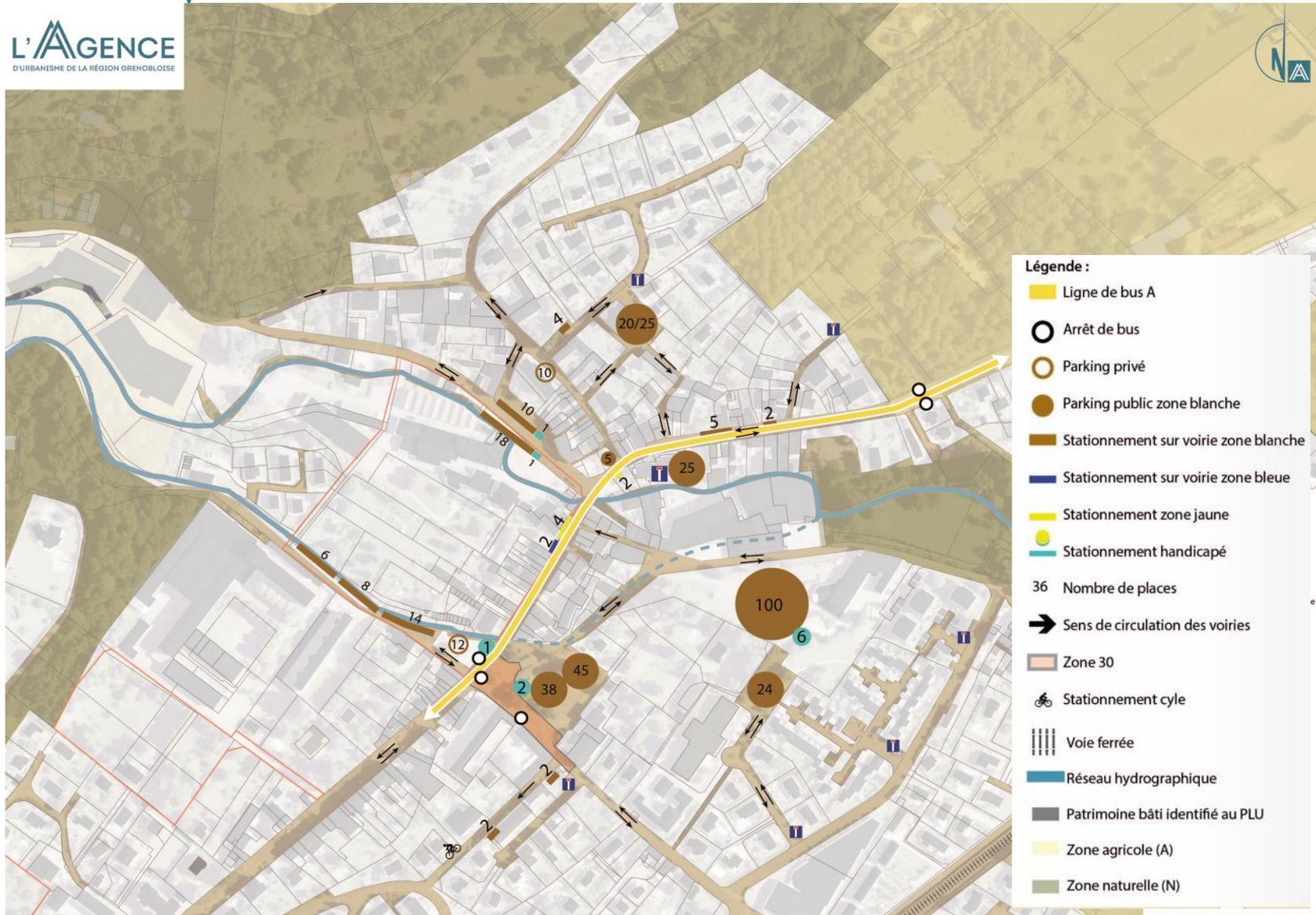


### Une présence d'équipements sur la partie sud de Fure

- La salle des fêtes excentrée et peu signalée,
- L'école en bordure de RD et valorisée par son parvis



# 1.5 FURES : STATIONNEMENT ET CIRCULATION



# 1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION



## Un stationnement présent mais moins impactant que sur le centre ancien

- Des stationnements sur les espaces publics ou en lien avec les équipements,
- Peu de stationnement le long de la RD, ce qui favorise les déplacements piétons, même si la largeur des trottoirs est faible,
- Globalement des stationnements végétalisés, excepté sur la place de la salle des fêtes et celle de l'église.

## Un plan de circulation avec des situations variées :

- Globalement du double sens, sauf sur certaines rues du hameau ancien,
- Des carrefours principalement gérés par des carrefours de type stop ou priorité à droite, sinon des feux,
- Des zones 30 (écluses, plateau traversant,...) sur certaines voiries pour diminuer la vitesse des véhicules,
- Une zone de rencontre aux abords de l'école.



# 1.5 STATIONNEMENT ET CIRCULATION



## Deux lignes de transport en commun qui desservent la place de l'école :

- La ligne A Tullins - Moirans - Voiron du Pays Voironnais
- La ligne 5200 Grenoble - Moirans - St-Marcellin du Conseil Départemental

## Des aménagements cycles peu présents et excentrés

- Les aménagements présents sont éloignés de la RD et sont discontinus,
- Peu d'arceaux sur le centre de Fure, excepté sur la place de l'école mais en nombre insuffisant.





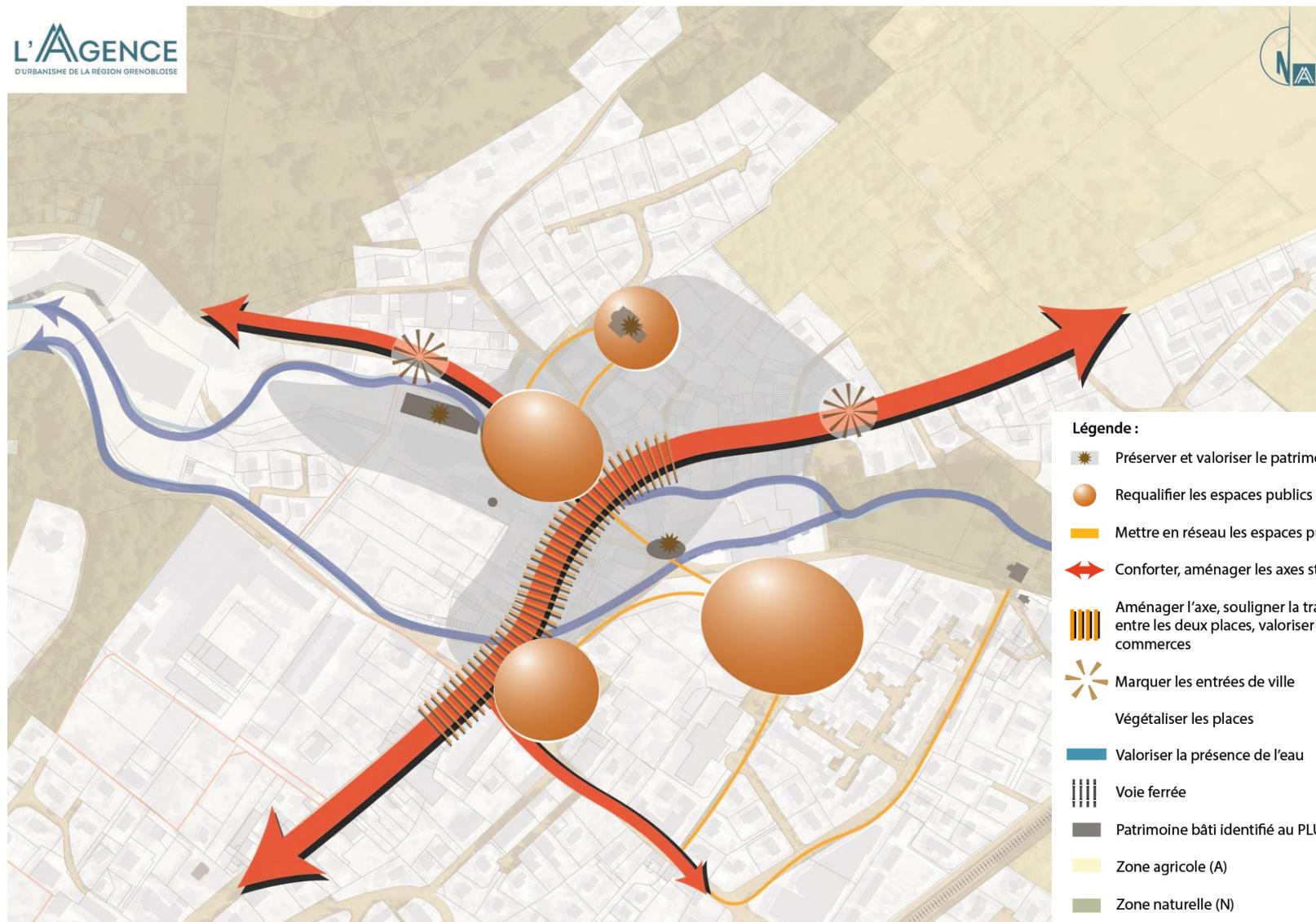
## Des parcours variés en fonction des objectifs des cyclistes du collectif

*Itinéraire entre la gare et l'école de Fures*



- Un parcours privilégiant les rues à l'arrière de la départementale, considérées comme plus sécuritaires.

# 1.6 FURES : SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS



## 1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

---

- **Aménager et valoriser les places en priorisant les actions.**
- **Mettre en réseau les espaces publics et conforter la place du piéton**
- **Requalifier les espaces publics et améliorer leurs usages**
- **Mettre en valeur le paysage : préserver les espaces ouverts et aménager les points de vue**
- **Mettre en valeur le patrimoine bâti et industriel**
- **Mettre en valeur la Fure dans les aménagements**
- **Favoriser le développement du végétal dans la ville**
- **Des enjeux de signalétique et de jalonnement spécifique quartier de Fure**

## 1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

---

### Aménager et valoriser les places en priorisant les actions

- Mener une réflexion sur la place de l'école afin d'intégrer la RD dans la place et de diminuer l'impact de la voiture. Relier les deux espaces périphériques en mettant en place une vraie zone de rencontre. Aménager les espaces de stationnements,
- Travailler la place Churchill afin de supprimer l'importance de la voirie entre les deux espaces paysagers. Valoriser la présence de l'eau et du patrimoine industriel,
- Végétaliser et aménager les places de l'église et de la salle des fêtes afin d'augmenter leur confort d'usage.
- Mailler la place de l'école avec la place de la salle des fêtes, par un cheminement doux.

### Mettre en réseau les espaces publics et conforter la place du piéton

- Valoriser la RD espace de transition entre les 2 places principale du quartier
- Développer la signalétique interne entre les différentes places,
- Diversifier les usages des espaces publics,
- Requalifier les cheminements piétons,

### Requalifier les espaces publics et améliorer leurs usages

- Intégrer du mobilier de repos afin de permettre un usage plus important de ces espaces,
- Intégrer de la végétation afin d'augmenter le confort d'usage et d'inciter à l'arrêt.
- Intégrer le mobilier urbain type poubelle dans l'aménagement de l'espace public.

### Mettre en valeur le paysage : préserver les espaces ouverts et aménager les points de vue

- Maintenir les dégagements visuels existants qui valorisent le milieu environnant,
- Aménager les sites de repos potentiels, comme l'espace à proximité de la salle des fêtes.

## 1.6 SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR LES ESPACES PUBLICS

---

### Mettre en valeur le patrimoine bâti et industriel

- Signaler visuel le patrimoine intéressant,
- Développer une identité touristique et développer de la signalétique spécifique

### Mettre en valeur la Fure dans les aménagements :

- Révéler la présence de l'eau lors de son passage sous la RD,
- Révéler la Fure sur le square Churchill
- Réfléchir à Introduire l'eau dans les espaces publics.

### Favoriser le développement du végétal dans la ville

- Inciter les habitants à planter en pied de façade
- Végétaliser les places existantes : place de l'église, place de la salle des fêtes,... ceci afin de diminuer les îlots de chaleur et d'augmenter le confort d'usage

### Des enjeux de signalétique et de jalonnement spécifique quartier de Fure

- Développer une signalétique patrimoniale
- Mettre en place un jalonnement vers les places et les équipements depuis les espaces de stationnements existants (marquage au sol + durée),

**L'AGENCE**  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

— v — v — v — v — v —  
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

**Contact : Nathalie Henner-  
nathalie.henner@aurg.asso.fr**

JUIN 2022

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

21 rue Lesdiguières  
38000 Grenoble  
04 76 28 86 00  
accueil@aurg.asso.fr  
[www.aurg.org](http://www.aurg.org)